

**Zeitschrift:** Annales fribourgeoises  
**Herausgeber:** Société d'histoire du canton de Fribourg  
**Band:** 3 (1915)  
**Heft:** 2-3

**Artikel:** À propos de "l'histoire de la Valsainte" de dom Courtray  
**Autor:** Ducrest, François  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-818075>

#### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 29.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## A PROPOS DE « L'HISTOIRE DE LA VALSAINTE » DE DOM COURTRAY<sup>1</sup>

par FRANÇOIS DUCREST.

Au sujet de cet ouvrage, les lecteurs des *Annales* me permettront d'exprimer ma pensée en toute franchise. Je n'en veux ni à la Valsainte, ni aux Chartreux. Par leurs prières, leurs bonnes œuvres, et la pratique de leurs vertus, les fils de saint Bruno sont certainement pour notre canton une bénédiction. J'en veux seulement au Père Courtray. La lecture du livre qu'il vient de « commettre » m'a fait bouillonner de colère. Je ne saurais, en Fribourgeois qui aime son pays, laisser passer sans les relever les accusations acrimonieuses et extrêmement malveillantes qu'il a débitées contre l'ancien gouvernement patricien et contre plusieurs de nos évêques.

Je ne puis dans un simple compte-rendu, réfuter en détail ce long et virulent réquisitoire. S'il le faut, je le ferai. Le P. Courtray n'a utilisé guère que les documents favorables à la cause qu'il défend, en omettant soigneusement — heureusement peut-être pour l'honneur et la bonne renommée de son couvent — de sonner l'autre cloche. C'est de celle-ci que je vais un instant tirer la corde pour lui faire rendre quelques tintements. On verra de quel côté est la fêlure.

Il eût mieux valu que ce livre, comme Judas, ne fût pas né. En effet, nous avions l'intime conviction que le couvent de la Valsainte

---

<sup>1</sup> D. A. Courtray. *Histoire de la Valsainte*. Fribourg, imprimerie et librairie de l'Œuvre de Saint-Paul, 1914 X et 506 p. Prix : 4 frs.

n'avait jamais été qu'un asile de prière, de la vie contemplative sereine et parfaite, où le cœur s'immole chaque jour dans les austérités de la pénitence, où l'âme, loin des agitations du monde, s'abîme toute en Dieu. Ne faut-il pas qu'un enfant de la maison, un de ses religieux les plus éminents, vienne dépoétiser ce lieu que, dès notre enfance, nous avions toujours considéré comme un paradis terrestre en miniature ? Je vous en veux, mon Père, de n'avoir pas mis au feu ces pages enfiellées où vos devanciers nous apparaissent, pendant plus de trois siècles, se démenant comme des diables contre cet exécrable gouvernement de Fribourg que vous ne cessez de bafouer ! Vous avez voulu soi-disant faire œuvre de vérité, mais vous avez piétiné la charité. Au fond de votre cellule, vous avez distillé une abominable absinthe ; que n'avez-vous mis la surface de chauffe de votre alambic au niveau de votre crucifix, de ce Christ de bois au pied duquel vous vous prosternez chaque jour et à qui vous répétez si souvent : *Pardonnez-nous nos offenses comme nous pardonnons à ceux qui nous ont offensés* ? Vous étalez sous nos yeux une Valsainte, foyer, non de paix, de miséricorde et de pardon, mais de chicanes et d'intrigues séculaires. Vous avez réussi à merveille à nous rendre vos confrères d'autrefois sincèrement antipathiques. Vous avez ainsi manqué le but que vous vous proposiez. Par contre vous nous faites trouver sympathique ce gouvernement de Leurs Excellences dont vous dites tant de mal. Le ton dur et arrogant avec lequel vous en parlez nous fait croire que votre cause est bien mauvaise. Nos grand'pères nous disaient, tout bas, que la rancune d'un religieux dure plus longtemps que les étoffes les plus inusables. Vous venez de nous en donner la preuve. Je regrette que vous n'ayez pas médité le quatrain de Bernard Bonneau :

Ne parler jamais qu'à propos,  
Est un rare et grand avantage.  
Le silence est l'esprit des sots  
Et l'une des vertus du sage,

surtout quand ce sage porte la belle robe en laine toute blanche d'un enfant de saint Bruno ! J'aurais dû couvrir moi-même votre œuvre du voile de silence. Mais il m'est impossible de rester muet devant les ineptes, souvent perfides, presque toujours injustes insinuations, que, sous le charme d'un style agréable, élégant et facile, vous glissez, dans un certain nombre de chapitres, presque à chaque page de votre livre, et devant certaines erreurs et faussetés par trop

énormes que vous nous servez. Certains compte-rendus que j'ai lus ont tout avalé ; j'ai été ahuri de leur sobriété d'observations et de restrictions. Pour moi, je vous révélerai tout le fond de ma pensée.

Je ne veux pas insister longuement sur les deux premiers chapitres : *la fondation* du couvent et *sa formation*. Il y aurait lieu cependant de rectifier en plusieurs points ce qui est dit des premiers siècles de l'histoire de la Gruyère, surtout pour la période des origines, la dérivation soi-disant scandinave (?) du langage parlé dans la vallée de Bellegarde, (voir l'article ci-contre de *M. Collaud*), et la présence de nombreux mots grecs ou celtiques dans le patois du pays. Certaines étymologies sont bien sujettes à caution ; ainsi depuis les études de Ch. Morel, personne ne songe plus à dériver *Ogoz* de *Hochgau*, haut pays, mais de *pagus Ausicensis*. Identifier le comté d'Ogoz avec celui de Gruyère est aussi plus que hasardé, tout comme affirmer que Bulle a eu son église paroissiale déjà avant l'an 515. Il n'est vraiment plus permis aujourd'hui à un historien vivant dans notre diocèse d'ignorer, comme le fait le P. Courtray, pour la période de nos origines chrétiennes, les nombreux travaux classiques de M. l'abbé Dr Marius Besson ou de M. Maxime Reynaud. Malgré les quarante pages de notes qui se trouvent à la fin du volume, la bibliographie est très incomplète. Nous faisons cette constatation une fois pour toutes.

Nous avons trouvé, dans les noms propres, toute une quantité de fautes de lecture. De même, qui pourrait nous dire ce qu'est le blé *merlé* dont il nous est parlé à propos des dons faits au couvent ? Il s'agit sans doute du blé *meslé*, soit *méteil*, mélange bien connu de froment et de seigle. Où le P. Courtray a-t-il trouvé que notre Chalamala avait « un estomac auquel il tenait beaucoup et une bourse à laquelle il tenait plus encore » ? Le célèbre bouffon pouvait avoir des marottes, mais il avait bon cœur ; dans son testament si touchant, publié par M. Fr. Reichlen avec des longs commentaires (encore un travail que le P. C. ne connaît pas !) Chalamala, si pauvre qu'il soit, n'oublie ni l'une ni l'autre des deux Chartreuses de la Valsainte et de la Part-Dieu, et il leur lègue à chacune une vache, presque la moitié de sa fortune. N'est-ce pas là un trait attendrisant, tout à l'honneur du vieux comédien du comte Pierre IV ? Il méritait mieux qu'une railleuse et peu spirituelle boutade de l'historien du couvent auquel il donna son bien. Pourquoi outrager sa mémoire ? Un mot de reconnaissance aurait été bien mieux.

Mais passons. Nous aurions eu à relever encore plus d'une autre inexactitude. Sachons gré à l'auteur de nous avoir donné, au chapitre III, un tableau intéressant et charmant de la vie cartusienne en général, et au chapitre IV d'avoir disséqué en maître l'époque enchevêtrée de la féodalité. Ces deux chapitres sont les meilleurs de l'ouvrage.

Abordons la partie essentielle, la lutte de la Valsainte contre Leurs Excellences de Fribourg. Ici le P. Courtray voit rouge ; il perd le sens des réalités et fait de la vengeance savante. Messeigneurs de Fribourg se dressent devant lui comme des spectres effarants ; il les voit abaisser sur son couvent des mains sacrilèges, faire jouer tous les ressorts d'une politique aveugle unie au despotisme contre lequel il n'y a pas de rempart, faire peser pendant trois siècles sur ses pauvres confrères, victimes toujours innocentes, le joug d'une exécrable tyrannie, les couvrir d'avaries, de vexations, de tracasseries de toutes sortes, multiplier leurs empiétements, procéder méthodiquement à la tonte des moines pour n'en faire ensuite qu'une bouchée. Sous sa plume, magistrats et baillis ne sont que des menteurs, des voleurs, des spoliateurs, des gens avares et cupides qui ne recherchent que l'argent et leurs intérêts matériels, qui dilapident sans mesure et sans vergogne l'escarcelle des inoffensifs religieux. Je n'exagère pas : ces mots d'une angélique et toute cartusienne douceur se rencontrent à plusieurs reprises dans le texte de l'ouvrage. De même, les chanoines de St-Nicolas ne sont que de pauvres gueux qui croupissent dans une infecte et irrémédiable décadence. Plusieurs de nos évêques, Mgr de Watteville, les deux Duding, Mgr Joseph-Nicolas de Montenach, Mgr de Lenzbourg lui-même ne réussissent pas à échapper aux venimeux coups de plume de l'historien. Les Cordeliers, les Jésuites, les Augustins, la plupart des nos couvents de femmes même, plusieurs nonces, le pape lui-même, il faut qu'ils y passent ; personne n'est épargné ! Dieu du Ciel, y a-t-il jamais eu sur la terre un gouvernement aussi persécuteur que celui de Fribourg ? Les Combe, les Waldeck-Rousseau de notre temps, tous les inquisiteurs et Torquemada du XV<sup>e</sup> siècle sont des anges à côté de certains de nos gouvernants du XVII<sup>e</sup> ou XVIII<sup>e</sup> !

Entrons dans quelques détails. D'abord le P. Courtray est d'une ignorance phénoménale sur l'histoire ecclésiastique de Fribourg au XVI<sup>e</sup> siècle, et surtout sur le mouvement de la contre-réforme. Le croirait-on ? Sa grande autorité, qu'il cite toujours complaisamment, est

*l'Histoire du canton de Fribourg du Dr Berchtold.* Chacun sait que le Dr Berchtold était un sectaire, un mangeur de jésuites et un ennemi juré des patriciens. Les deuxième et troisième volumes de son *ouvrage* n'ont pas grande valeur. Est-il permis à quelqu'un qui prétend faire une œuvre documentée et un livre d'érudition d'ignorer les nombreux travaux que nous ont donnés, sur l'histoire ecclésiastique de notre canton au siècle de la Réforme, les Dey, les Gremaud, les Holder, les Steffens et Reinhardt, les Büchi et d'autres encore ? Affirmer, par exemple, après tout ce qui a été écrit, que les décrets du concile de Trente n'ont pas été publiés dans le canton de Fribourg est une outrecuidante contre-vérité que nous ne pouvons pas pardonner à l'historien de la Valsainte.

Une chose nous étonne. C'est que cette maison n'ait pas été supprimée déjà longtemps avant 1778. Messeigneurs de Fribourg ont usé vis-à-vis de la Valsainte d'une patience et d'une longanimité qui est franchement de la faiblesse. Les bons Pères nous apparaissent plusieurs fois comme les plus récalcitrants de leurs sujets ; l'obéissance aux lois civiles était le dernier de leur souci. Quand on leur demandait de contribuer, par exemple, à l'entretien des ponts et des routes de la vallée de Charmey, il refusaient de le faire. Ils formaient une sorte de petit état dans l'état ; ils harcelaient à propos de tout et à propos de rien, de leurs plaintes contre Fribourg, les ambassadeurs de France en Suisse ou auprès du pape, les cardinaux du Perron, de Bernis, Fleury, etc., les souverains de France eux-mêmes, tels que Henri IV, Marie de Médicis, Louis XIV, ou la nonciature de Lucerne. Il y eut là, pendant plus de deux siècles, une poignée d'intrigants, presque tous Français ou Savoyards, s'entendant à merveille à tirer toutes les ficelles de la diplomatie avec une obstination et une ruse machiavélique. La Valsainte et la Part-Dieu, acquises par Leurs Excellences en même temps que la seigneurie de Corbières et le comté de Gruyère, leur coûtèrent à peu près autant d'embarras que l'administration du canton tout entier.

Quels griefs avait donc le monastère contre les représentants de l'autorité, baillis ou magistrats ? Ecouteons-en quelques-uns. Un jour, un bailli de Corbières s'avise de demander au prieur de pouvoir mettre en été deux « primes bêtes », deux chèvres, pâturer sur les montagnes du couvent. On voit d'ici ces deux pauvres chevrettes ruiner, en tondant l'herbe de la largeur de leur langue, ces magni-

fiques domaines et ces cinq cents poses de prés ou de montagnes ! Le bailli essaya un refus !

En 1652, deux sorciers charmeysans, François et Antoine Bifrare, de Crésuz, et leur sœur Antoinette, sont condamnés à être brûlés vifs sur la place de Corbières, et leurs biens sont saisis par le gouvernement. Protestation de la Valsainte qui, se basant sur des antécédents survenus en 1452 et 1595, prétend confisquer à son profit la maisonnette et le jardin des trois suppliciés. Voit-on les rapaces enfants du généreux et charitable saint Bruno se partager ces pauvres dépouilles ! Enfin, après d'homériques tiraillements, ils obtiennent gain de cause. Le procureur était descendu à Fribourg précédé d'un char plein de gros fromages et d'appétissants vacherins pour Messeigneurs. Procédé très fréquent ; quand les affaires vont mal pour la maison, on cherche à gagner l'adversaire par des fromages ou des pains de sucre, après lui avoir tiré dans les jambes. L'impertinence précède ou suit volontiers une phrase comme celle-ci : « Nous avons toujours été vos très humbles, très soumis et bons sujets de votre bonne maison de la Valsainte qui contemplent le sage gouvernement de Vos Excellences..... Messeigneurs de Fribourg, bien affectionnés envers notre saint Ordre, singuliers protecteurs, bienfaiteurs et quasi seconds fondateurs de notre chartreuse.... »

Que les religieux défendent leurs droits, rien de plus naturel, mais les voir se livrer à des marchandages de juifs, soutenir de longs et dispendieux procès pour quelques coupes de froment, quelques gerbes de blé contre Messeigneurs armés d'authentiques parchemins attestant d'authentiques droits, et qui font, pour le bien de la paix, concession sur concession, nous trouvons cela bien mesquin et peu chevaleresque. Ça sent la lésinerie, l'avarice, l'amour de l'argent ! Et pourtant ça remplit des pages et des pages du livre de dom Courtray.

Autant les Fribourgeois sont honnis, autant les Bernois sont vus de bon œil, couverts d'éloges et de fleurs, parce qu'ils ne molestent pas les religieux, parce qu'ils les laissent en paix cultiver leurs florissantes vignes et remplir les barriques et les tonneaux de leurs caves de Vevey. Ah ! ces vignes, ces tonneaux et ces caves ! ça joue bien son rôle dans le ménage intérieur de la Valsainte, et les documents en parlent souvent !

Mais voici la grosse pierre d'achoppement. Fribourg a eu l'audace d'exiger que la Valsainte soumette chaque année ses comptes au Conseil ! Quel empiétement ! Quel horrible attentat aux immunités

ecclésiastiques ! Ce contrôle financier a certainement été pour le couvent un grand bienfait ; plusieurs prieurs, inexpérimentés, s'étaient montrés de piètres administrateurs. Très vraisemblablement, sans cette surveillance de l'Etat, la ruine serait arrivée bien avant 1778. Ce fut une mesure de sage précaution. Bien loin de mettre la main sur les biens du monastère, le gouvernement, par ses conseils, son appui, la faveur accordée en vue du commerce des fromages, contribua à leur sécurité et à leur accroissement. Les religieux payaient cela chaque année de quelques vacherins, la belle affaire ! Ce n'est pas cela qui devait les ruiner ! Tracasseries, vexations, empiétements, avanies ! s'écrie dom Courtray. C'eût été vrai peut-être si le gouvernement avait accaparé la gérance ou l'administration de la fortune. Mais il ne s'en était réservé que la surveillance.

A aucune époque, les finances de la Valsainte ne sont devenues aussi prospères que sous le long priorat de dom Jacques-Antoine-Fracheboud du Four (1563-1601), un des rares Fribourgeois qui aient gouverné le couvent, le seul auquel le P. Courtray tresse une couronne d'éloges. Dom Fracheboud, qui éleva les revenus de la maison de 2000 à 6000 florins, s'entendit toujours à merveille avec Leurs Excellences qui lui conseillèrent d'opportunes acquisitions et de très heureuses spéculations, en même temps que certaines restrictions dans les dépenses, tout en lui demandant d'améliorer les conditions matérielles des serviteurs, des Frères et de tout le personnel de la maison. Ce fut peut-être l'âge d'or de la Valsainte.

Du reste, doit-on faire un grief au gouvernement patricien d'avoir pris des mesures pour empêcher les prieurs étrangers de faire d'inutiles dépenses, de prêter de l'argent en cachette en France, de faire leurs approvisionnements au dehors, surtout à Lyon, de faire appel, lors des travaux de reconstruction ou de réparation, à des ouvriers étrangers, fait dont la Valsainte a été un peu trop coutumière, même à des époques plus rapprochées de nous ? C'est un devoir de nos gouvernants de protéger l'*industrie indigène*.

Quelles que soient les pages de ce livre qu'on parcoure, il n'est pas possible de s'apitoyer jamais sur le sort soit-disant malheureux des bons Pères. Ils savent à merveille faire les pauvres, gémir sur « le peu de biens que Dieu leur a donnés » ; ils ont de superbes domaines, comme celui d'Hauteville qui rapporte des légumes et des céréales en abondance ; ils nourrissent une centaine de vaches, une-vingtaine de chevaux ; au moment où ils disent qu'ils sont dans un

pressant besoin d'argent, ils achètent, à beaux florins comptants, montagnes, gîtes et plantureux pâturages. Assez souvent, les comptes bouclent par d'appréciables bénéfices ; alors dom Courtray sourit, et, avec une naïveté charmante qui perce sous une habile tournure de phrase, il disserte sur la diminution de la valeur de l'argent ! A qui vont les beaux revenus ? Naturellement cela n'est pas dit. Plus d'une fois, le gouvernement fait le reproche de les envoyer à l'étranger. Etais-ce bien là le but des fondateurs et des bienfaiteurs ? Si par contre les finances périclitent, c'est parce que Leurs Excellences grugent le couvent et en retirent chaque année « des revenus considérables illégitimes ». Nous aimerions en connaître un peu le détail ; mais, pour le P. Courtray, une forte affirmation suffit.

Quelquefois c'est parce que les prieurs ne sont pas suffisamment instruits de leurs *droits* ! Dites plutôt, mon Père, de leurs *devoirs* ! Ce sera plus exact.

L'évêque et le gouvernement n'avaient-ils pas quelques raisons de demander la suppression de la Valsainte ? Les religieux étaient-ils tous des miroirs de vertu ? Un jour, le gouvernement leur reproche « de trop converser avec les femmes ». Dans un mémoire plein d'intérêt rédigé par Mgr Claude-Antoine Duding, il est dit que « l'évêque pourrait alléguer des raisons fondées sur certains scandales que des religieux de l'une et de l'autre de ces deux Chartreuses ont causés.... » Dom Courtray, si prolixie quand il s'agit d'étaler les scandales des autres, de médire du Chapitre de St-Nicolas, par exemple, ne s'arrête pas longtemps à ce texte embarrassant. Il passe dessus comme chat sur braise. « Nous ne pouvons, écrit-il, nous arrêter longuement à ce factum où il y a encore plusieurs points à réfuter. Qu'il suffise d'en avoir donné une idée, et passons ! »

Nous possédons sur cette chartreuse un casier judiciaire qui n'est pas trop mal fourni ! Je citerai un seul fait passé par Dom Courtray totalement sous silence, — et pour cause, — si encore c'était le seul ! Il est raconté en détail dans le manuscrit d'un écrivain qui fut un ami de la Valsainte, François Bourquenoud de Charmey. Le P. Courtray a dû connaître ce manuscrit, puisqu'il en a copié plusieurs passages, du reste sans le citer. Il est intitulé : *Description topographique de la Valsainte, 1812*. Voici le fait dans ses grandes lignes :

« Une chose qui fit bien du mal à la Valsainte est l'histoire du frère cuisinier J. K., savoyard, hypocrite des plus raffinés qui faillit

ruiner la maison en vin, qui courait la nuit après les filles, enlevait le vin et les vivres pour les faire passer à sa famille et faisait cela avec les chevaux du pâturage. Il faisait passer le tout, surtout la farine, à G.... curé de Cerniat, d'origine savoyarde aussi ; il vida en partie les tonneaux de la cave et les remplit d'eau. Les religieux furent obligés de faire venir du vin de la Part-Dieu pour célébrer la messe. Le brave curé fut compromis et convaincu de connivence ; dans sa confusion, il chercha à noircir les Chartreux autant qu'il put sous prétexte qu'ils causaient des scandales. Il finit par devenir odieux dans sa paroisse ; on alla lui casser ses vitres ; il fut obligé de décamper et alla aboutir à Villarimboud où il mourut un matin en prenant son café... »

L'auteur de l'*Histoire de la Valsainte* ferait bien de ne point oublier ce que dit Fleury, dans son 4<sup>me</sup> *discours sur l'histoire ecclésiastique* : « Le fondement de l'histoire est la vérité. Ce n'est pas la rapporter fidèlement que d'en supprimer une partie... C'est une espèce de mensonge que de ne dire la vérité qu'à demi. Personne n'est obligé d'écrire l'histoire, mais quiconque l'entreprend s'engage à dire la vérité tout entière. » (Paroles citées dans la préface par D. C.)

Sentant le sol miné sous leurs pas, les bons Pères font par l'organe de leur prieur dom Edme Symon, les savoureuses réflexions suivantes :

« Il y a d'autres cloîtres que les chartreuses dans le canton ; il y en a même de relâchés, et on ne parle pas de les supprimer : en particulier les cisterciens d'Hauterive et les cisterciennes de la Fille-Dieu et de la Maigrauge ». Ceci nous rappelle le brave homme qui s'écriait, au milieu d'un orage : « Mon Dieu ! préservez mes terres de la grêle, mais grêlez seulement beaucoup sur les champs du voisin ! » Cette accusation portée sur les trois couvents précités est du reste tout à fait injuste. Le prieur Symon continue : « N'y aurait-il pas assez de l'un de ces deux monastères de filles ? En quoi sont-ils plus utiles que les chartreuses où la règle primitive n'a pas fléchi ? De plus, ils sont à charge au public, car on exige une dot des postulantes, tandis qu'on entre gratuitement chez nous, et que nous donnons beaucoup au pauvre peuple et à l'Etat. » A quoi dom Courtray, avec sa bienveillance habituelle, ajoute : « La dot qu'on exigeait aux abbayes de la Fille-Dieu et de la Maigrauge convenait aux Fribourgeois. Elle maintenait le recrutement dans un milieu, le leur,

que ne pouvaient atteindre les moins fortunés, et Messeigneurs avaient l'air de reprendre d'une main ce qu'ils avaient avancé de l'autre. » Heureux fils de saint Bruno ! Ne pas avoir besoin de rien apporter en entrant dans vos communautés, pas même le savoir-vivre ! Les quelques sommes d'argent fournies chaque année à l'Etat et les aumônes distribuées au pauvre peuple — nous ne sommes pas très bien renseignés sur leur abondance ! — ne devaient pas appauvrir beaucoup la Valsainte. Lors de sa suppression en 1778, elle possédait, nous disent Bourquenoud et dom Courtray, 280 poses en prés, 440 en montagnes, 120 vaches, 20 chevaux, etc. Avec cela, une maison qui ne compta en moyenne jamais plus de six à huit religieux pouvait vivre, même avec la douzaine de Frères et domestiques qu'elle entretenait ! Pour des hommes qui ont fait vœu de pauvreté rigoureuse et d'abnégation évangélique, c'était se contenter de peu ! Et le P. Courtray fait bien d'insister particulièrement sur l'*austérité* cartusienne pour nous expliquer comment il se faisait qu'à la Valsainte il n'y eût que des Français, reproche que le gouvernement leur adresse souvent : « Ce n'était pas la qualité de français, nous dit-il, qui déplaisait à Leurs Excellences, mais l'austérité des chartreux. La porte des chartreuses était ouverte à tous, aussi bien aux Fribourgeois qu'aux autres, mais les patriciens n'y envoyoyaient pas leurs enfants pour qui ils *préféraient une règle plus mitigée*, bien que la rigueur du climat et les incommodeités des habitations de montagne auxquelles ils étaient plus habitués que des Français, s'il n'y avait eu que cela, devaient moins les effrayer. » C'est dommage vraiment que Molière n'ait pas connu dom Courtray, il lui aurait certainement donné un rôle dans son *Tartufe* !

En attendant, les Fribourgeois, qui avaient été les fondateurs du couvent (il est vrai que Dom Courtray n'admet pas cela, parce que les sires de Corbières ou de Charmey étaient des Gruériens et non des Fribourgeois, puisque le canton de Fribourg n'existe pas encore !) les Fribourgeois, qui en avaient été les grands bienfaiteurs, les Fribourgeois, qui payaient chaque année au couvent de grosses redevances en nature ou en argent, ces Fribourgeois dont la Valsainte tenait encore plusieurs dans un demi-servage, puisqu'elle n'affranchit ses sujets du droit de mainmorte qu'en 1575, même définitivement qu'en 1617, et encore sur la demande formelle et expresse du gouvernement et moyennant une somme d'argent considérable pour les petites gens qui durent la payer, ces Fribourgeois dont le P. Cour-

tray se moque à chaque page et dont il tourne en bourrique toutes les paroles et dénature tous les actes, ces Fribourgeois, bons pour payer, pour obéir et pour servir, voyaient les quelques-uns de leurs enfants qui s'étaient risqués dans la galère en endossant l'habit cartusien, expédiés au loin à l'étranger, principalement en France, alors que leurs confrères de France venaient mener chez nous, dans notre opulente chartreuse gruérienne, une vie de seigneurs, à l'abri des soucis et des besoins matériels ! Il n'y a qu'à prendre la liste des prieurs dressée par Dom Courtray pour constater la part minime faite pendant six siècles à l'élément indigène ; sur une centaine, à peine trois ou quatre Fribourgeois revêtirent cette charge, parmi lesquels dom Fracheboud est de beaucoup le plus célèbre.

A ses confrères d'autrefois, ses prédécesseurs à la Valsainte, D. C. décerne force brevets de bonne administration, de régularité et d'édification ; ils n'importunent jamais personne !!

Un peu plus, nous l'entendrions crier : pour l'humilité, il n'y en a point comme nous ! Tout ce que la Valsainte fait est toujours conforme au bon droit et à la justice ; il n'y a jamais rien à reprendre. Par contre, tout ce qui vient de Fribourg, surtout du gouvernement, même souvent de l'évêque, est condamnable. Messeigneurs sont coupables de toutes sortes d'aberrations, d'attentats journaliers aux immunités ecclésiastiques ; ils laissent régner autour d'eux une misère et un vagabondage effroyables ; ils négligent l'éducation des jeunes gens. Si une communauté religieuse est dans le relâchement, c'est la faute du gouvernement ; si l'évêque est pauvre et n'a qu'une mense épiscopale dérisoire, c'est encore la faute de l'Etat ; il n'y a de bon et de respectable que quelques magistrats qui font le métier de révéler confidentiellement aux Pères pour se faire bien voir les agissements et les projets des Conseils ! Pourquoi tous ces hors d'œuvre concernant les désordres que l'auteur relève avec tant de complaisance dans le Chapitre de St-Nicolas ou d'autres communautés religieuses ? Qu'est-ce que l'élection mouvementée du Fribourgeois Zurthanen comme abbé de saint Maurice peut bien faire dans une histoire de la Valsainte ?

Le P. Courtray juge le Fribourg du XVI<sup>e</sup>, XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècle avec des lunettes du XX<sup>me</sup>, très fausses qui lui ont troublé la vue. Il le juge en religieux et en étranger qui ne nous aime guère. Il s'est permis d'écrire contre notre pays comme jamais en France on ne l'aurait permis à un Suisse contre la France, et surtout pas à un

religieux. Cependant il bénéficie en Suisse de la plus large des hospitalités et peut-être d'une excessive liberté ! Il y trouve même des journaux admirateurs ou des périodiques assez complaisants pour faire l'éloge de ses élucubrations, sans doute parce que les auteurs de ces comptes-rendus n'ont pas lu son livre, ou parce qu'ils ont été assez lâches pour laisser malmener leur canton par un moine-historien appartenant à un Ordre qui aurait dû, en vertu des convenances et des lois élémentaires de la reconnaissance, de la charité et de la justice, ne pas tolérer chez un de ses membres un pareil « toupet » et se rappeler qu'il n'est pas chez lui, mais *chez nous* ! Grâce à Dieu, ce gouvernement que l'atrabilaire Père Courtray a tenté de clouer au pilori, n'a jamais produit de Combes ; nous laissons cet honneur à nos voisins. Mais l'*Histoire de la Valsainte* est à même de nous expliquer, j'allais dire de nous fournir une demi-justification des agissements combistes, il y a quelque dix ans, contre certaines congrégations françaises où il y avait sans doute un très grand nombre d'innocents, mais quelques dom Courtray remuants et passionnément impertinents.

Je ne veux point justifier en tout point l'ancien gouvernement patricien de Fribourg. Il a eu des torts, comme en ont plus ou moins tous les gouvernements, surtout aux yeux de certains religieux. Mais il ne mérite certainement pas l'odieux réquisitoire que le P. Courtray a dressé contre lui, à la suite du fameux Dr Berchtold, son auteur favori. Qui donc, aux heures troublées de la Réforme, avait sauvé Fribourg, sinon le gouvernement et le Chapitre de St-Nicolas ? L'évêque avait lâchement abandonné son troupeau ; ce n'étaient point des évêques *fribourgeois* qui gouvernaient alors le diocèse, au XVI<sup>e</sup> siècle ; le P. Courtray n'a qu'à prendre l'ouvrage de Schmitt-Gremaud pour connaître à quel pays ils appartenaient ! Il fallut donc que Messeigneurs de Fribourg prissent en main une grosse partie de l'administration ecclésiastique. Faut-il s'étonner que plus tard ils n'aient relâché qu'à contre-cœur certains droits que le peuple, le clergé lui-même, avaient été habitués à leur reconnaître et à leur laisser ? Le P. Courtray sait mieux que personne combien il en coûte d'abandonner un bien ou un droit acquis, même pour des Chartreux qui ont fait vœu du détachement le plus absolu. Le gouvernement fribourgeois n'a pas fait autre chose, pendant près de deux siècles, que de défendre ses droits, comme la Valsainte l'a fait elle-même, seulement, d'après dom Courtray, ce qui est permis à des religieux n'est

pas permis à un gouvernement. Ne peut-on donc pas pardonner quelque chose, même beaucoup, à ce régime qui, s'il a eu tort de se permettre quelques empiétements sur l'Eglise, même de se donner plus d'une fois une attitude un peu joséphiste, avait néanmoins rendu d'immenses services à la religion et à la foi catholiques ? Est-il juste de le charger de tous les crimes d'Israël ? Non, c'est pourquoi nous désapprouvons et condamnons avec indignation l'esprit de partialité qui a aveuglé l'auteur de cette *Histoire* et nous protestons hautement, au nom de l'histoire impartiale et au nom du canton de Fribourg tout entier outragé par les camouflets d'un fils de saint Bruno, contre les accusations portées, sur un ton si acerbe, contre notre ancien gouvernement et plusieurs de nos évêques par Dom Albert Courtray. Les Fribourgeois aiment trop les excellents et saints religieux de la Valsainte d'aujourd'hui pour ne pas regretter le tort que leur historien leur fait. *Pax multa in cella !*

Lorsque, le 14 février 1778, le pape Pie VI, sur la demande du gouvernement de Fribourg, de l'évêque, et du nonce Caprara lui-même, supprima la Valsainte, à qui allèrent les biens de ce couvent ? A la Part-Dieu, à la mense épiscopale, et enfin au Collège St-Michel qui, depuis l'extinction de la Compagnie de Jésus, avait perdu tous ses fonds. Les Jésuites étant des religieux, il n'y a eu que transfert d'un Ordre à un autre, et non point sécularisation. Nous ne comprenons pas bien pourquoi l'historien de la Valsainte ne nous donne pas même une analyse de ce très important document.

Du reste, le pape Grégoire XIII n'avait-il pas, déjà en 1580, supprimé l'abbaye de Marsens pour l'unir, sur les instances de l'Etat de Fribourg, au Collège des Jésuites ? Le P. Courtray ne nous apprend-il pas lui-même qu'à la même époque, plusieurs Chartreuses furent fermées en Vénétie et en Toscane ? Et tous les collèges de Jésuites dont Louis XV, en 1762, ordonna la disparition en France ! Et tous les autres couvents, la plupart dans un état matériel et moral lamentable, que les rois en France ou Joseph II en Autriche firent supprimer brutalement, vers le même temps ! Dom Courtray n'en dit mot ; il n'a pas une parole d'excuse pour l'acte de l'évêque et du gouvernement de Fribourg. Ce qui est permis au Roi Très Chrétien qui gouverne la Fille aînée de l'Eglise, il le condamne chez nous. *Quod licet Jovi non licet bovi !*

Si du moins le Père Courtray ne s'était pas contenté seulement

de nous raconter les interminables chicanes de ses anciens confrères avec les patriciens de Fribourg, de mettre en relief l'apréte avec laquelle ils ont défendu leurs biens temporels, leurs domaines et leurs richesses contre les « spoliateurs » ; si, sur les onze chapitres que compte l'ouvrage, il en avait consacré quelques-uns à nous retracer la vie intérieure du monastère, sa vie religieuse, sa vie intellectuelle ou même sa vie artistique ; s'il nous avait révélé quelques traits édifiants de leurs vertus, de leur piété, de leur charité, de leur esprit de sacrifice, au lieu de nous en montrer seulement le côté humain, très humain ! Mais presque rien de tout cela ne nous est connu. Comme nous préférions sous ce rapport l'ouvrage du P. Daubigney sur le couvent des Dominicaines d'Estavayer que nous signalions à nos lecteurs l'année dernière, ou encore l'histoire de la Chartreuse de Bâle ou de celle de Thorberg par l'abbé Niklés ! On n'y trouve point ce ton tout rempli d'aigreur qui caractérise l'ouvrage de Dom Courtray. Je ne lui reprocherai certainement pas d'avoir entrepris l'histoire de son couvent, mais bien le ton passionné qu'il y a mis et la façon partielle avec laquelle il a procédé en taisant des documents défavorables à sa thèse, en faisant dire quelquefois aux textes qu'il cite ce qu'ils n'expriment pas du tout, en en tronquant d'autres en toute mauvaise foi, en invoquant l'autorité d'auteurs sectaires qui attaquent sans scrupule les autorités religieuses ou civiles, en un mot, en faisant des entorses fréquentes, non seulement à la vérité, mais à ce qui forme l'une des premières qualités d'un historien, la véracité. Il n'avait qu'à publier les textes et les documents objectivement, sans en cacher aucun, et sans faire à chaque alinéa, presque à chaque phrase, des réflexions malveillantes qui indisposent et fatiguent le lecteur et produisent juste l'effet contraire à celui que l'auteur s'efforce d'atteindre.

La partie de cet ouvrage qui ne parle pas des relations de la Valsainte avec Fribourg est de beaucoup la meilleure. Elle est du reste en grande partie l'œuvre de dom Giraudier, décédé à la Valsainte il y a quelque quinze ans. J'y reconnaiss de nombreux et réels mérites, mais les cinq ou six chapitres relatifs à Fribourg sont écrits avec haine et laissent sur les agissements du couvent une impression des plus fâcheuses.

Je regrette que l'Imprimerie de Saint-Paul ait consenti à publier ce livre qui attaque si violemment l'ancien gouvernement de Fribourg, et même plusieurs de nos évêques, déverse sur nos magistrats d'an-

tan, à jet continu, le sarcasme et la moquerie. Le gouvernement patricien du XVIII<sup>e</sup> siècle, malgré ses torts et ses défauts, méritait mieux que cela. Je regrette que cette histoire n'ait pas été écrite avec la sérénité, le calme, la mansuétude et la loyauté qu'on pouvait attendre d'un fils de saint Bruno. Il est trop rempli d'accusations, de faussetés et de grandiloquentes invectives. Au XVIII<sup>e</sup> siècle, il aurait certainement été brûlé publiquement par la main du bourreau.